Université Mohamed Seddik Ben Yahia - Jijel
Faculté des lettres et des langues
Département de lettres et langue française

Cours de :

Civilisation de la langue d'étude

Niveau : **2e année Licence - S3**

De la Révolution à l'Empire colonial

Enseignante : **Mme. HALIM**

2026/2027

I. CONTEXTE HISTORIQUE :

1. La Révolution française et la naissance de la République

1.1. La Révolution française :

A la fin du XVIIIe siècle, le peuple français subit de graves problèmes économiques et sociaux, il manque de droits et le système féodal continue de l'appauvrir. Cette souffrance rencontre l'indifférence du roi de l'époque, Louis XVI, et mène alors à un soulèvement que l'on appelle la Révolution française.

Elle commence officiellement **le 14 juillet 1789** avec **la Prise de la Bastille**, une forteresse militaire servant de prison politique qui est pillée et complètement détruite par les révolutionnaires. En province, une «Grande Peur» pousse les paysans à attaquer eux aussi les châteaux des nobles.

A la suite de ces évènements, la monarchie absolue prend fin, une Assemblée est formée et **la Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen est votée le 26 août 1789**. Parmi les principales figures de la Révolution, nous retrouvons : Maximilien de Robespierre, Jean-Paul Marat, Olympe de Gouges, Georges Jacques Danton, le marquis de Lafayette, etc.

Trois ans plus tard, suite à de nouveaux problèmes diplomatiques et sociaux, Louis XVI et son épouse Marie-Antoinette sont arrêtés et exécutés le **20 janvier 1793,** marquant la fin de la royauté et la naissance d'un nouveau système politique : la République.

1.2. Les principes de la République française :

Contrairement à la monarchie, la République est un régime politique dans lequel la loi s'applique à tous avec égalité et où la fonction de chef d'État n'est pas héréditaire.

La République française porte la devise ***«Liberté, Egalité, Fraternité***», elle est également représentée par les **symboles** suivants : le drapeau tricolore, l'hymne national «*La Marseillaise*», la fête du 14 juillet, le coq, le sceau (cachet officiel) et Marianne (une femme symbole de la liberté).

Le drapeau tricolore est choisi en 1789. Avant la Révolution, il était complètement blanc ou bleu et orné de fleurs de lys dorées représentant la royauté. Chacune des trois couleurs aurait une signification : le bleu et le rouge, couleurs de Paris et le blanc, celle de la monarchie, symboliseraient **l'union du peuple et du souverain.**

2. Les droits de l'homme

Le XIXe siècle en France était un siècle de remise en question, et les droits de l'homme font l'objet de débats et de conflits politiques, dont la Révolution française vue précédemment. La Déclaration des droits de l'homme et du citoyen constitue l'aboutissement majeur de cette révolution.

- Elle confirme **l' abolition des privilèges de la royauté et du clergé**.
- Les Français ne sont plus des sujets mais des citoyens, **égaux devant la loi et face à l'impôt**.
- Ils bénéficient des **libertés d'opinion, d'expression et de conscience religieuse**.
- La liberté de disposer souverainement de soi interdit toutes les formes de servitude, dont **l'esclavage aboli en 1794**.
- L'article 16, en posant le principe de la **séparation des pouvoirs**, divise les responsabilités législative, juridique et gouvernementale afin d'éviter la dictature, fondant le système d'une société nouvelle.

Malgré cette avancée déjà avant-coureuse, il faudra attendre 1948 pour que les droits de l'homme soient adoptés à l'internationale par l'ONU.

3. La révolution industrielle

Le XIXe est un siècle de révolutions. Au-delà des rebondissements sur la scène politique, les sciences changent le regard que portent les hommes sur la nature et sur leur propre existence (Darwin) et transforment leur qualité de vie grâce au développement de la vaccination par Louis Pasteur (1885). C'est aussi l'âge d'or du roman et de nombreux genres et sous-genres littéraires voient le jour à la suite du climat socio-politique mouvementé. Pourtant, c'est la révolution industrielle qui marquera le plus les esprits : marquant une cassure dans l'histoire de l'humanité, un monde rural s'efface et un monde urbain et industriel voit le jour. Ce renouveau se concrétise dans divers domaines :

- **La révolution agricole :**

De nouveaux outils et techniques permettent aux agriculteurs de travailler plus efficacement et de générer plus de rendement, entre autres, la moissonneuse batteuse (Cyrus McCormick).

- **Les machines à vapeur :**

Fruit du travail commun d'artisans, de scientifiques et d'ingénieurs, les premières machines à vapeur efficaces apparaissent au XVIIIe siècle et servent majoritairement dans les usines. La première locomotive à vapeur est inventée par Richard Trevithick et se répand à travers l'Europe. L'arrivée du chemin de fer vers 1830 modifie les paysages, avec les ponts suspendus, les tunnels et les gares. Il facilite le transport quotidien, le tourisme mais aussi le commerce. Les premiers bateaux à vapeur arrivent en France à peu près au même moment. Comme le reste des machines à vapeur, leur mécanisme fonctionne au charbon. Ils remplacent peu à peu les voiliers du siècle passé grâce à leurs avantages pratiques et économiques : les transports sont plus rapides et efficaces et coûtent moins cher, augmentant les bénéfices.

- **L'électricité** :

Suite à l'invention de nombreux éléments du circuit électrique à travers les années (dynamo, moteur, ampoule, pile), l'électricité voit le jour et s'implante dans les villes. Pourtant la population de l'époque reste perplexe et craint les dangers de cette invention. Deux évènements ont poussé la société française à adopter

l'électricité : l'exposition internationale d'électricité en 1881 et l'incendie de l'Opéra comique en 1887. L'électricité a également mené à l'invention du cinéma (les Frères Lumières, 1895).

- **L'architecture métallique** :

Avec le marché du fer et de la fonte en pleine expansion, une nouvelle tendance naît. En France, son représentant est le célèbre Gustave Eiffel. On lui doit de nombreux ponts ferroviaires, le viaduc de Porto, l'ossature de la statue de la Liberté de New York, etc. Pour l'Exposition universelle de Paris de 1889, il construit la tour Eiffel, redéfinissant par la même occasion les codes esthétiques de l'époque.

La révolution industrielle a eu de nombreuses **conséquences**, certaines positives et d'autres négatives :

+	–
- Progrès technologique et scientifique - Moyens de transports et de communication plus simples et moins chers - Moins de dangers - Renforcement de l'économie - Naissance du paysage urbain - Renouveau artistique et esthétique	- Colonisation pour exploiter les matières premières des autres continents - Mauvaises conditions de travail, chômage et retour de l'inégalité sociale - Naissance de mouvements politiques (capitalisme, marxisme, anarchisme) - Pollution

4. <u>L'identité moderne de la France : la Nation</u>

4.1. Historique : Après la Révolution

Après la fin de la Révolution, la France a vu se succéder de nombreux chefs d'Etat qui ont chacun apporté une pierre à l'édifice de la nouvelle identité de la nation française. Et malgré l'instauration de la République, ils n'étaient pas tous des présidents :

- **Première République :**
  La Terreur de Robespierre (1793-1794) **; le directoire** (1795-1799) **; le consulat** (1799 - 1804)

La terreur est une période marquée par la violence et les complots politiques, même si les symboles de la république française y sont établis ; le directoire est la «république bourgeoise» qui a cherché à stabiliser la Nation et à l'agrandir. Enfin, avec le coup du 18 Brumaire, le consulat de Bonaparte établit les grands piliers de la Nation française : le Code civil, les Préfets et la Légion d'honneur.

- **Premier Empire : Napoléon Bonaparte** (1804-1814)

Proclamé empereur, Bonaparte s'éloigne désormais des principes de la République. L'empire est marqué par les guerres, les conquêtes ainsi qu'une restauration des liens avec l'Eglise catholique et des valeurs traditionnelles.

- **La Restauration** (1815-1830)

La monarchie et ses principes reviennent pendant plusieurs décennies à partir du retour de Louis XVIII, petit-fils de Louis XVI, puis le règne de Charles X, ce dernier ayant démarré les conquêtes coloniales en Afrique (Alger, 1830).

- **La Monarchie de Juillet** (1830-1848)

Louis-Philippe 1er est le dernier roi français. Sa monarchie est plus libérale et soutient le progrès économique, industriel et culturel, malgré la persistance des inégalités sociales. La révolution de 1848 marque le retour définitif de la République.

- **Deuxième République : Louis-Napoléon Bonaparte** (1848-1852)

Il est le premier président de la république française et instaure le suffrage universel masculin ainsi que l'abolition définitive de l'esclavage dans les colonies française.

- **Second Empire : Napoléon III** (1852-1870)

Puisqu'il ne pouvait pas être réélu, Louis-Napoléon devient l'empereur Napoléon III à la suite d'un coup d'État contre son propre gouvernement. Suivant les traces de son oncle, il revient vers un régime plus strict où les libertés et la démocratie diminuent alors que la France se modernise à grande vitesse (essor industriel et technologique).

- **Troisième République** (1870-1940)

Proclamée après l'échec militaire de Napoléon III contre la Prusse, elle est la plus longue république de l'histoire moderne de la France. Elle est marquée par un progrès culturel et politique : l'école gratuite, laïque et obligatoire (Jules Ferry), la séparation de l'Eglise et de l'Etat (1905), la liberté de la presse et des syndicats, etc. Elle est aussi touchée par de grandes crises comme l'affaire Dreyfus et les guerres mondiales.

4.2. La Nation selon Renan :

Dans une de ses conférences, l'historien et philosophe Ernest Renan tente de redéfinir le concept de la Nation qui, selon lui, n'est plus adéquat avec les nouvelles valeurs de la France. Il réfute les critères fondamentaux d'une Nation : pour lui, ni la race, ni la langue, ni la religion, ni l'intérêt économique, ni la géographie ne définissent une Nation, qui sont des critères restrictifs encore reprochés aujourd'hui. Selon lui : « **La Nation, pour lui, se définit par la réunion de deux éléments dont l'un appartient au passé et l'autre au présent : d'un côté l'héritage historique commun et, de l'autre, la volonté de vivre ensemble aujourd'hui**».

4.3. La nation française et ses colonies :

Tout au long du siècle, la nation française a hésité quant à la façon d'intégrer les colonies à son empire. La nouvelle identité de la France se construit majoritairement en excluant les habitants des colonies, les indigènes se retrouvent ignorés ou catégorisés par des lois spécifiques (code de l'indigénat, 1881).

Ces lois indiquent entre autres une réalité coloniale bien tragique : les colonisés ne sont pas des « citoyens », mais des « sujets français ». **Ils appartiennent à la France, mais la France ne leur appartient pas** ; ainsi, ils accumulent des devoirs envers l'empire (service militaire, impôts, travail forcé, etc.) mais sont démis de tous les droits humains attribués aux citoyens français de la métropole (vote, liberté d'expression, déplacement, éducation, etc.).

Administrativement, la France a organisé ses colonies comme suit :

- Le **département** (colonie de peuplement/d'exploitation) : c'est une division qui fait intrinsèquement partie de l'empire comme tout autre département en métropole. La colonisation y est directe et les terres sont appropriées par les colonisateurs. Exemples : Algérie, Afrique occidentale française.

- Le **protectorat** : une colonisation typiquement indirecte basée sur des contrats économiques et culturels visant à « aider » le pays protégé. Malgré la présence de la culture de l'empire et de ses institutions, une certaine souveraineté est maintenue avec un dirigeant autochtone répondant aux conseils du colonisateur. Exemples : Maroc, Indochine.

- La **colonie pénitentiaire** : c'est un territoire qui sert de prison pour les exilés politiques de l'empire français. Exemple : Nouvelle-Calédonie.

5. <u>Les conquêtes coloniales du XIXe siècle :</u>

5.1. Aperçu historique :

L'Europe et les conquêtes, c'est de l'histoire ancienne avec les grandes découvertes de la Renaissance. La France possède des terres en Amérique depuis le XVIIe siècle (Québec entre autres) et l'île d'Haïti, berceau de la traite négrière. L'empereur français Napoléon se chargera également d'une campagne militaire en Égypte doublée d'une expédition scientifique qui marquera les débuts de l'égyptologie en 1798.

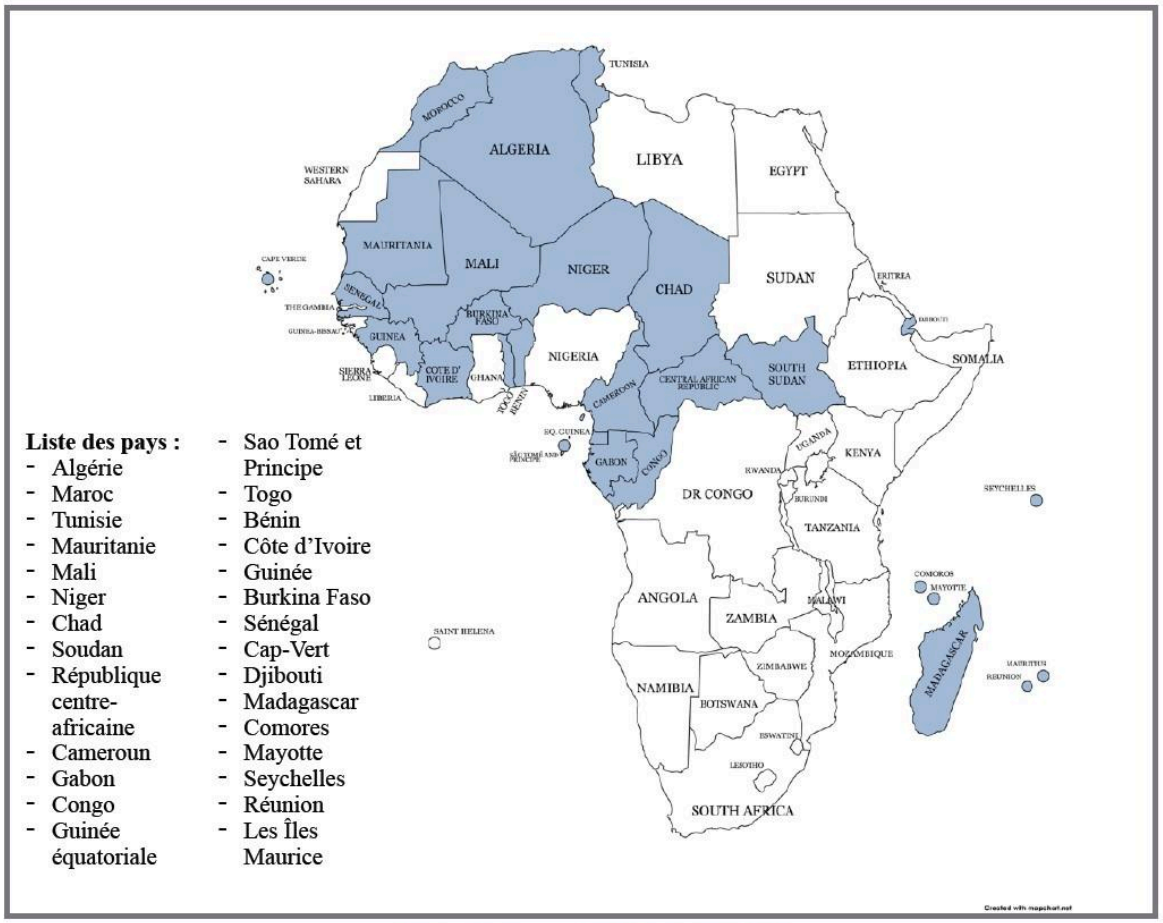
Entre 1815 et 1914, l'Europe, en pleine expansion industrielle et démographique, repart à la conquête de territoires en Afrique et en Asie et assoit ainsi sa domination mondiale. Les objectifs de la colonisation oscillent entre des buts économiques (matières premières) et géopolitiques (agrandir l'empire, concurrence) ainsi que des causes culturelles (répandre les langues et les religions européennes).

Charles X commence la conquête de l'Algérie en 1830. Puis la France établit sa prépondérance en Afrique de l'Ouest, en Indochine et en Nouvelle-Calédonie. L'Afrique noire française forme en 1914 un

immense domaine colonial, quinze fois plus grand que la France. La France annexera également la Tunisie et le Maroc à la fin du siècle.

La Conférence de Berlin (1884-1885) est l'événement majeur qui marque les conquêtes coloniales. En bref, les puissances coloniales de l'époque se sont réunies dans le but de se partager l'Afrique. À l'issue de guerres meurtrières, le Royaume-Uni et la France deviennent les deux premiers empires coloniaux du monde.

5.2. Cartes de l'empire colonial français :



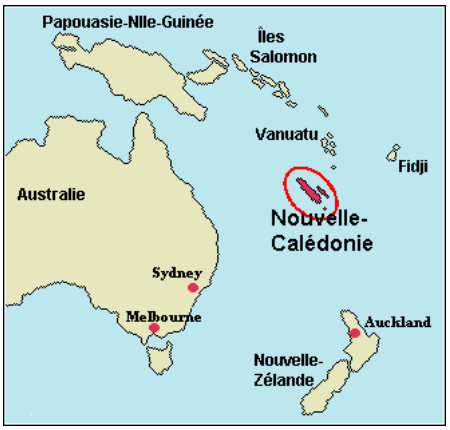
Liste des pays :

- Algérie
- Maroc
- Tunisie
- Mauritanie
- Mali
- Niger
- Chad
- Soudan
- République centre-africaine
- Cameroun
- Gabon
- Congo
- Guinée équatoriale
- Sao Tomé et Principe
- Togo
- Bénin
- Côte d'Ivoire
- Guinée
- Burkina Faso
- Sénégal
- Cap-Vert
- Djibouti
- Madagascar
- Comores
- Mayotte
- Seychelles
- Réunion
- Les Îles Maurice

Territoires français en Afrique après 1914



Territoires français en Asie après 1914



La Nouvelle-Calédonie

5.3. Stratégies de domination :

Afin de soumettre les populations indigènes à son autorité, le colon a élaboré de nombreuses stratégies à différents niveaux : contrôle militaire et service obligatoire, destitution des terres et des biens, etc. Ces stratégies sont également présentes dans le **système éducatif et culturel**. Le but était de «civiliser» l'autochtone et d'effacer la diversité culturelle locale. On appelle ce processus **«acculturation»** ou «assimilation», et il signifie le passage d'une culture à une autre. En Afrique noire, le terme «blanchi» était souvent utilisé pour décrire les autochtones vivant à l'européenne.

Les stratégies visant à effacer les cultures locales et à les imprégner de la culture et de l'éducation française sont les suivantes :

- destruction des lieux de culte et christianisation de la population (missionnaires, églises, écoles),
- torture physique et emprisonnement des rebelles,
- construction d'écoles élémentaires pour l'apprentissage de la langue, de l'histoire et des mœurs françaises : les écoles n'étaient que très peu fréquentées (réservées à l'élite) et inculquaient aux enfants la supériorité du colonisateur (propagande dans les programmes scolaires)
- séparation des familles (les enfants placés dans des familles d'accueil ou dans des centres pour les élever à l'européenne).

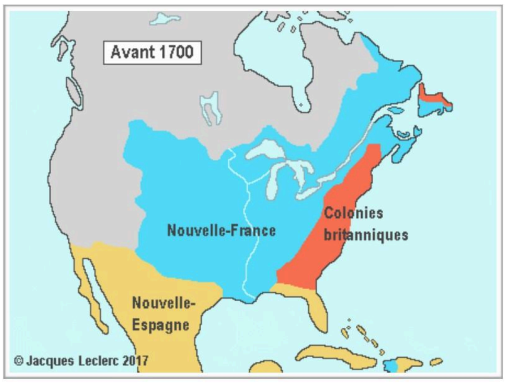
5.4. Coloniser pour civiliser ?

En France, le colonialisme est favorisé par un discours nationaliste et soutenu par les entrepreneurs qui souhaitent **profiter des richesses et des marchés.** C'est aussi un moyen de diffuser une civilisation (langue française, religion chrétienne et valeurs européennes) jugée supérieure. On appelle cette diffusion de l'idéologie colonialiste la «**propagande coloniale**». Celle-ci était basée sur des préjugés, des caricatures, des mensonges (modification des faits historiques) mais aussi sur des «théories scientifiques» de l'époque (différences entre les «races»), justifiant l'aliénation culturelle, les violences et les génocides aux yeux du monde.

La colonisation a eu de nombreuses **conséquences** négatives. Dans les colonies, la violence et les inégalités règnent et effacent les cultures locales, des mouvements révolutionnaires naissent et les matières premières sont épuisées. En métropole, le système économique s'effondre à cause des dépenses liées aux conquêtes et des partis politiques d'opposition voient le jour (George Clémenceau). De plus, les conflits coloniaux entraînent des problèmes diplomatiques, menant indirectement au déclenchement de la Première Guerre mondiale en 1914.

6. Les colonies françaises d'Amérique du Nord

- **La Nouvelle France** :



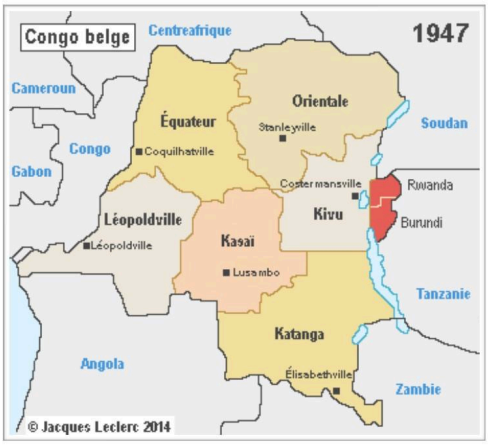
En 1534, Jacques Cartier, navigateur français, est envoyé par François 1er en Amérique du Nord afin d'officialiser la souveraineté française sur les terres américaines. La Nouvelle-France comporte les régions suivantes : Québec, Louisiane, Acadie ainsi que quelques îles.

Il est dit que les relations entre les colons et les autochtones sont restées longtemps cordiales, fondées sur les échanges économiques, toutefois, depuis sa transformation en colonie de peuplement, des stratégies coloniales plus violentes ont été employées afin d'asseoir la domination de la France sur le territoire.

Deux siècles plus tard, les Anglais récupèrent la majeure partie des territoires américains suite à de nombreuses guerres. Malgré cela, la majorité de ces régions restent francophones jusqu'aujourd'hui.

7. Les colonies belges d'Afrique

- **Le Congo Belge** :



Lors de la conférence de Berlin, le roi belge Léopold II obtient le bassin du Congo en tant que propriété personnelle, son but étant de construire un «paradis terrestre».

Néanmoins, n'ayant pas les ressources financières et humaines nécessaires pour exploiter les terres de ce nouvel État, Léopold II le confie à des sociétés commerciales. De 1892 à 1904, on assiste à une exploitation outrancière des forêts de caoutchouc et des mines, souvent accompagnée du travail forcé de la population. De nombreux abus sont également commis envers les autochtones : torture, esclavage, meurtres, maltraitance, etc.

L'affaire des «mains coupées» est un scandale à l'échelle internationale qui force Léopold II à abandonner le Congo. L'Etat belge reprend la colonie congolaise en 1908. Le Rwanda et le Burundi s'ajoutent à cette colonie après la défaite de l'Allemagne durant la première guerre mondiale.

II. LES COURANTS LITTÉRAIRES :

1. Le Romantisme :

Le romantisme s'oppose au rationalisme des Lumières. Il favorise les effusions lyriques, du moins à ses débuts, alors qu'il représente la tendance individualiste des aristocrates exilés par la Révolution française, mais il prend, après la restauration de 1830, une dimension plus sociale.

Annoncé par le préromantisme, ses précurseurs tels que **Chateaubriand** et **Mme. de Staël** s'inspirent du théâtre de Shakespeare et des tendances anglaises et allemandes. Le romantisme a le goût du rêve, de la liberté, de l'aventure mais aussi un attrait pour les sentiments, la nature et le mystère du passé. Souvent associé au courant gothique, il s'intéresse aussi à la vie et à la mort et porte parfois une dimension surnaturelle fantastique.

- Auteurs français du courant romantique : Victor **Hugo**, George **Sand**, Alexandre **Dumas**, Alfred de **Vigny**, Gérard de **Nerval**, Alfred de **Musset**, Prosper **Mérimée**, Théophile **Gautier**, Alphonse de **Lamartine**, etc.

2. Le Réalisme :

Les théoriciens du réalisme le définissent comme un mouvement de fidélité au réel, né à la deuxième moitié du siècle en réaction aux débordements lyriques, idéalistes et imaginaires du romantisme. Ainsi, le courant se donne pour objectif de représenter le réel avec le plus d'exactitude possible, incluant la laideur et la grossièreté de certains aspects de la vie.

Le dogme des écrivains réalistes est l'objectivité. Ils tendent à s'inspirer de faits authentiques, de témoignages, de situations vécues et de personnes réelles : parfois, le romancier mène même des enquêtes sociologiques avant d'écrire son œuvre (à l'exemple de Balzac avec *La Comédie Humaine*).

- Auteurs français du courant réaliste : **Stendhal** (préréalisme), Gustave **Flaubert**, Honoré de **Balzac**, Les frères **Goncourt**.

3. Le Naturalisme :

Le naturalisme possède les mêmes attributs que le réalisme, auxquels s'ajoutent les acquis des sciences expérimentales et du positivisme. Le chef de file du courant naturaliste est Émile **Zola** avec sa célèbre série *Les Rougons-Macquarts* dans laquelle il explicite sa théorie de déterminisme biologique et héréditaire (basée sur les sciences expérimentales sociales).

Certains auteurs inclus dans le courant naturaliste ne sont pas aussi rigides que Zola sur ses principes à l'instar de Guy de **Maupassant** et Alphonse **Daudet**.

4. Le Symbolisme :

Ce courant poétique de la fin du XIXe s'oppose au naturalisme et rompt avec ses certitudes scientifiques. Il rejette aussi le **Parnasse**, courant poétique élitiste, et son culte de la beauté au détriment de l'engagement socio-politique de l'auteur.

Le symbolisme se tourne vers les pensées intérieures et la spiritualité, mais aussi vers le pouvoir révélateur de la langue : les réalités les plus profondes de l'âme, souvent sombres et tragiques, sont exprimées indirectement par les métaphores, les analogies et les symboles.

- Auteurs français du courant symboliste : Charles **Baudelaire** (précurseur), Paul **Verlaine**, Arthur **Rimbaud**, Stéphane **Mallarmé**, André **Gide**, le Comte de **Lautréamont**.

III. LES GENRES LITTÉRAIRES :

Le XIXe siècle est appelé l'âge d'or du roman et ce n'est pas pour rien. Le roman devient le plus vaste et le plus développé de tous les genres : il est romanesque comme au Moyen Âge, psychologique comme au XVIIe, social comme au XVIIIe et, de plus, reflète toutes les aspirations du XIXe siècle. Il est successivement romantique, réaliste, socialiste, lyrique, symboliste et explore tous les horizons de la société française de l'époque. Grâce à cette diversité, un roman aujourd'hui est une longue prose où l'auteur raconte une histoire fictive ou non, et dans laquelle il est libre d' enfermer les thèmes qu'il veut avec le style qu'il choisit.

1. **Le roman feuilleton** : récit de fiction populaire dont les chapitres ou épisodes paraissent de manière fragmentée (quotidienne ou hebdomadaire) dans un journal. De nombreux écrivains français du XIXe ont publié leurs œuvres de cette manière, d'où leur longueur dans les éditions actuelles, car c'était l'une des façons de vivre du métier. A l'instar des feuilletons télévisés d'aujourd'hui, la trame narrative est rapide, les actions sont spectaculaires et entourées de drame et de suspense. Pendant longtemps, ce genre est considéré péjorativement par les critiques mais les romans feuilletons sont désormais des chefs d'œuvre universels.

Exemples : *Les misérables* (Victor Hugo), *Les mystères de Paris* (Eugène Sue), *Les trois mousquetaires* (Alexandre Dumas), *Le comte de Monte Cristo* (Alexandre Dumas), *Splendeurs et misères des courtisanes* (Balzac), *Le fantôme de l'Opéra* (Gaston Leroux).

2. **Le roman historique** : genre littéraire de fiction qui prend pour toile de fond un cadre historique réel, documenté et souvent éloigné dans le temps, pour y faire évoluer des personnages imaginaires ou historiques (personnages référentiels). Popularisé par Walter Scott avec *Ivanhoé*. Si le genre commence par une idéalisation poétique du Moyen Âge ou de la Renaissance (Romantisme), il évolue plus tard vers une analyse des structures sociales du passé proche (Réalisme).

Exemples : *Notre-Dame de Paris* (Victor Hugo), *Quatre-vingt treize* (Victor Hugo), *Les trois mousquetaires* (Alexandre Dumas), *Vingt ans après* (Alexandre Dumas), *La reine Margot* (Alexandre Dumas), *Le capitaine Fracasse* (Théophile Gautier), *Salammbô* (Gustave Flaubert), *Les Chouans* (Balzac).

3. **Le roman d'aventure / de cape et d'épée** : le roman d'aventure se centre sur un protagoniste et son périple à travers lequel il vit des rebondissements menant à un apprentissage, c'est une sorte de récit initiatique. L'accent est mis sur la survie, l'exploration de territoires hostiles et le triomphe de l'ingéniosité et du courage face aux éléments ou aux ennemis. Le roman de cape et d'épée est un sous-genre du roman historique dans lequel les personnages vivent des aventures et des rebondissements spectaculaires.

Exemples : *Le chevalier de Maison Rouge* (Alexandre Dumas), *Les trois mousquetaires* (Alexandre Dumas), *Vingt mille lieues sous les mers* (Jules Verne), *L'île mystérieuse* (Jules Verne), *Le tour du monde en quatre-vingts jours* (Jules Verne).

4. **Le roman industriel :** le roman social est un genre littéraire qui dénonce les problèmes de la société et leurs effets sur les classes populaires, souvent à travers une fiction réaliste. Le roman industriel est un sous-genre du roman social qui se manifeste notamment dans le courant naturaliste. Il se déroule dans les espaces urbains et décrit les progrès et les conséquences de la révolution industrielle (gares, trains, centres commerciaux, mines, usines, banlieues, etc.). Il expose aussi la misère du prolétariat, la classe ouvrière défavorisée.

Exemples : *Germinal* (Emile Zola), *La bête humaine* (Emile Zola), *Au Bonheur des Dames* (Emile Zola), *Nana* (Emile Zola), *L'Assommoir* (Emile Zola), *Les Indes noires* (Jules Verne), *Les Cinq cent millions de la Bégum* (Jules Verne).

5. **Le roman champêtre (roman rustique) :** genre littéraire qui met en valeur la vie rurale, les traditions paysannes et la beauté de la nature, souvent en réaction contre l'industrialisation et l'artificialité de la ville. L'action se déroule dans la campagne et décrit une société pure, simple et solidaire ancrée dans les valeurs traditionnelles, le roman champêtre s'inscrit alors dans le courant romantique. Par opposition, le réalisme paysan met en scène la réalité dure et sombre de la vie rurale.

Exemples : *La Mare au Diable* (George Sand), *La Petite fadette* (George Sand), *François le Champi* (George Sand), *La Terre* (Emile Zola).

6. **Le roman de mœurs / roman psychologique :** deux grands genres du XIXe siècle qui décrivent l'être humain. Le premier part d'un point de vue social et détaille l'influence de l'argent, du travail ou encore de la communauté sur l'individu ; le second part d'un point de vue psychologique et plonge dans l'esprit et les émotions des personnages (jalousie, culpabilité, colère, injustice, deuil, passion, ambition, etc.) afin de comprendre leurs actions.

Exemples : *Le Rouge et le Noir* (Stendhal), *Madame Bovary* (Flaubert), *Eugénie Grandet* (Balzac), *Le père Goriot* (Balzac), *La Cousine Bette* (Balzac), *Illusions perdues* (Balzac), *Bel-Ami* (Maupassant), *Thérèse Raquin* (Zola).

7. **Le roman engagé :** genre littéraire où l'écrivain met son art au service d'un combat politique, social ou moral pour éveiller les consciences et transformer la société.

Exemples : *Germinal* (Zola), *L'Assommoir* (Zola), *Le dernier jour d'un condamné* (Victor Hugo), *Les misérables* (Victor Hugo).

8. **Le roman policier / fantastique / horrifique :** genres littéraires issus du gothique et beaucoup plus populaires dans la littérature anglophone de l'époque (Edgar Allan Poe, Mary Shelley, Bram Stoker, etc.). L'intrigue du premier se base sur un meurtre, une disparition ou un crime et se déroule comme une énigme jusqu'à la résolution du mystère. Les deux autres font douter le lecteur entre une explication naturelle et une autre surnaturelle face à des événements anormaux. Ils sont caractérisés

par une ambiance sombre et les thèmes principaux comportent la violence, la peur, l'angoisse, la folie et le paranormal (fantômes, monstres, magie), etc.

Exemples : *Le Horlas* (Maupassant), *La Peau de Chagrin* (Balzac) ; *Le mystère de la chambre jaune, Le Fantôme de l'Opéra* (Gaston Leroux, début du XXe siècle).

9. **Le roman d'anticipation / la science-fiction :** récits d'anticipation et d'imaginaire scientifique, portés par l'enthousiasme de la révolution industrielle et la confiance dans le progrès technique. Les auteurs utilisent les découvertes scientifiques et les nouvelles inventions pour envisager un avenir utopique ou dystopique et imaginer des aventures extraordinaires.

Exemples : *Vingt mille lieues sous les mers, Voyage au centre de la terre, De la terre à la lune, Paris au XXe siècle, Le Secret de Wilhelm Storitz, Le Sphinx des glaces*, etc. (Jules Verne).

10. **Autres genres / tendances :**

- **La nouvelle :** récit fictif en prose plus court que le roman, centré sur un événement unique, saisissant et souvent marqué par une chute inattendue. Elle contient peu de personnages et se caractérise par sa brièveté et son réalisme. Les nouvelles peuvent être réalistes, fantastiques ou policières.

Exemples : *Boule de Suif, La parure, La main* (Maupassant) ; *Carmen* (Prosper Mérimée) ; *Vanina Vanini* (Stendhal) ; *L'inondation* (Zola).

- **Les récits de voyages / les chroniques :** le récit de voyage est un texte littéraire où un auteur raconte un déplacement réel, en mélangeant des observations sur les pays traversés et ses propres émotions, voire même des histoires fictives. Une chronique est un article de presse régulier qui commente l'actualité, les mœurs ou la vie quotidienne de la société de cette époque. Au XIXe siècle en France, ces deux genres connaissent un immense succès grâce au développement des journaux, des bateaux à vapeur et des chemins de fer.

Exemples : *Lettres de mon moulin* (Alphonse Daudet), *Tartarin de Tarascon* & *Tartarin sur les Alpes* (Alphonse Daudet), *Au soleil* (Maupassant), *Au Maroc* (Pierre Loti), *Le Rhin* (Victor Hugo).

- **Littérature coloniale :** La littérature coloniale française du XIXe siècle est l'ensemble des œuvres écrites qui accompagnent les conquêtes coloniales, mêlant récits de voyage, chroniques journalistiques et militaires, exotisme et propagande pour glorifier la domination et l'expansion de l'Empire.

Références bibliographiques et sitographiques :

- A. Kersulan & E. Bouscaret, *Point Bac, Français, Aide-mémoire*, Hachette Education, 1989.

- Bescherelle, *Chronologie de la littérature française, Du Moyen Âge à nos jours*, Hatier, 2014.

- Bescherelle, *Chronologie de l'Histoire de France, Des origines à nos jours*, Hatier, 2017.

- Bonifacio & Maréchal, *Histoire de France, Cours élémentaires et moyens*, Classiques Hachette, 1956.

- Carole Pilote, *Guide littéraire : Analyse, plan, rédaction, procédés, genres, courants*, Beauchemin Chenelière Éducation inc., 2012.

- Ch.-M. Des Granges, *Précis de littérature française,* Hatier, 1922.

- Henri del Pup & Robert Pince, *Les Encyclopes, Histoire du Monde,* Milan, 2014.

- Jean-Claude Caron et Michel Vernus, *L'Europe au 19e siècle, Des nations aux nationalismes (1815-1914)*, Collection U, Armand Colin, 2019.

- Jaenen, Cornelius J., "Relations entre les Autochtones et les Français." *l'Encyclopédie Canadienne. Historica Canada*. Article publié octobre 03, 2007 ; Dernière modification août 17, 2015, consultée le : 20/09/2024.

- kartable.fr

- « La colonisation du Congo », Archives de l'UC Louvain, URL : https://clio2web.uclouvain.be, consultée le : 20/09/2024.

- *Nathan Vacances 2014, de la 4e vers la 3e*, éditions Nathan, 2014.